

# Croer G-10X

**Charbon actif décolorant en pellets auto-solubles.**

## CARACTÉRISTIQUES

**Croer G-10X** est un charbon chimiquement activé par l'acide phosphorique et extrudé. Ce processus d'activation développe la structure poreuse du charbon, ce qui augmente son pouvoir d'adsorption, et donc sa capacité décolorante.

## APPLICATION

- Correction de la couleur des moûts et des vins blancs.

## QUALITÉS ORGANOLEPTIQUES

Le charbon actif **Croer G-10X** diminue l'intensité colorante du liquide traité

## DOSE

Légèrement brunis	10 – 30 g/hl
Brunis	30 – 50 g/hl
Fortement oxydés	>50 g/hl

*Dose maximale admissible : 100 g/hl.*

*Il est recommandé d'ajuster la dose d'acide sulfureux libre avant d'effectuer le traitement.*

## COMPOSITION

**Croer G-10X** est un charbon actif provenant de bois de pin.

## MODE D'EMPLOI

1. Dissoudre le charbon actif **Croer G-10X** dans 2 fois son poids dans le produit à traiter.
2. Incorporer la dissolution dans le volume total du produit lors d'un remontage, en s'assurant d'une bonne homogénéisation.
3. Autre option, appliquer la dose nécessaire de charbon directement dans la cuve en traitement.
4. Laisser agir pendant 2 heures, jusqu'à décantation.
5. Filtrer le produit pour éliminer le charbon resté en suspension.

## ASPECT PHYSIQUE

**Croer G -10X** Pellets de couleur noire.

## PRÉSENTATION

Palettes de 585 kg.

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES EP 808 (REV.1)

Humidité [%]	< 12
Taux de mélasses	≥ 180
Pouvoir décolorant	≥ 55
Désagrégation [minutes]	≤ 3

## CONSERVATION

Conserver dans son emballage d'origine dans un lieu frais et sec, exempt d'odeurs.

Après ouverture, employer le produit dans les plus brefs délais.

Utilisation conseillée: 2 ans à partir de la date indiquée sur l'emballage

## RGSEAA: 31.00391/CR

*Produit conforme au Codex Œnologique International et au Règlement (UE) 2019/934.*